



Vincent Calmels

Ferme de Lissirou

Agneaux - Lentilles - Moutarde

Référent-e Gourmand Responsable

Gwenaëlle Guerlavais

g.guerlavais@gmail.com

Son histoire en quelques mots

Jeune agriculteur, Vincent Calmels a repris la ferme de son père en octobre 2017.

Depuis quatre ans, il en transforme la production mais aussi le modèle.

Fin le lait qui partait à la grande distribution, bienvenue à la diversification, au bio et aux circuits-courts !

Désormais, sur cette exploitation agricole du nord Aveyron (à 10 km de Laissac), gambadent en plein air des brebis et des agneaux. La viande, qui a déjà le Label Rouge, est vendue en direct aux consommateurs, découpée et emballée sous vide (très pratique !).

Vincent a également planté 3 ha de lentilles vertes du Puy qui poussent sans aucun produit phytosanitaire. Par ailleurs, l'ancienne laiterie vient d'être transformée en moutarderie

Pourquoi les Gourmands Responsables soutiennent Vincent ?

- . Par solidarité avec un jeune agriculteur
- . Pour soutenir ses investissements et sa conversion en bio
- . De par sa proximité : l'Aveyron
- . Parce que ses produits sont de qualité et respectueux de l'environnement : Label Rouge, élevage en plein air, pas de produits OGM ou phyto, etc.

Ses coordonnées

12310 GAILLAC D'AVEYRON

Ses produits (conditionnement + prix)

Agneau – Label Rouge

- . Entier ou demi, coupé et mis sous vide
- . Un carton contient :
 - épaule entière ou désossée roulée
 - merguez ou sauté de blanquette
 - côtelettes
 - gigot en entier ou coupé
 - foie, cœur, rognons (abats non facturés)
- . 17,50 € le kilo (18,50 € le kilo si merguez)



Lentilles vertes (la graine du Puy)

- . Sachets de 500 g, 1 kg, 5 kg ou 10 kg
 - 500 g = 3,50 €
 - 1 kg = 6 €
 - 5 kg = 25 €
 - 10 kg = 50 €



Moutarde paysanne

- Graines cultivées et moulues sur l'exploitation
- Produite avec le vinaigre des Matelles !
- Pot de 200 g : 5 €



Infos pratiques

Production bio ?	Localisation	Commande	Livraison	Régularité	Paiement
En cours de conversion	Nord Aveyron	Un mois à l'avance	2/an : février et juin	Aucune obligation	En chèque à la livraison